

Recherche établissement pour cure

Par [Romka](#) Postée le 28/01/2025 08:58

Bonjour, Je suis cocainomane, suivi en csapa depuis 2 ans. Je ne m'en sors pas et je suis actuelle en pleine rechute, de l'ordre de 2 à 3 g/jour. Tout s'effondre autour de moi, j'ai perdu min travail et maintenant c'est ma femme qui jette l'éponge. Je cherche un établissement pour être admis en cure ou hospitalisation, quel que soit le terme adéquat, et j'ai du mal à trouver par moi-même. Au risque de paraître je-ne-sais-quoi je tiens absolument à être hébergé en chambre individuelle. De préférence à la campagne/montagne etc, et obligatoirement en-dehors de ma région (aix-Marseille) sinon je serais capable de me faire livrer le produit devant l'établissement. Si vous avez des conseils Merci énormément

Mise en ligne le 29/01/2025

Bonjour,

Les soins en addictologie ne sont pas sectorisés, ce qui veut dire que vous pourriez être hospitalisé pour un sevrage où bon vous semble. Des consultations externes préalables sont souvent nécessaires avant l'entrée en hospitalisation. Il est donc important de choisir un lieu où vous pourrez tout de même facilement vous rendre en consultation si nécessaire.

Vous pouvez sur notre site, via la rubrique « Adresses utiles », trouver les contacts de toutes les unités de sevrage. Pour cela il faut indiquer un numéro de département, puis sélectionner « sevrage hospitalier » (+ de 7 jours ou 7 jours) dans l'onglet « soin ». Les résultats apparaîtront sous la forme d'une liste mais aussi sur une carte où vous pourrez situer géographiquement ces lieux.

Pour chaque structure de soins, en cliquant sur « voir la fiche détaillée », seront indiquées les modalités de contact et les conditions d'admission. Celles-ci peuvent varier d'un établissement à l'autre.

Le CSAPA où vous êtes suivi pourrait certainement vous aider dans ces démarches, n'hésitez pas à les solliciter dans ce sens. Si besoin de revenir vers nous, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

En savoir plus :

- ["Adresses utiles"](#)